

bien-aimés sujets : lesquels s'étant rangés sous notre autorité royale, nous nous rendons obligés selon la loi de Dieu, les loix publiques de cette nation, & la fonction de notre dignité royale, de protéger, maintenir & conserver en richesse, paix & bonheur. Et pour déclarer plus évidemment nos bonnes intentions en leur droit, nous serons contents de pardonner volontiers, ou bien de déclarer par acte que nous tenons déchargés toutes personnes de notre royaume d'Angleterre & de la principauté de Galles (hormis les exceptés ci-dessus) pour quelque matiere que ce soit, qui regarde nos dernières guerres & malheureuses dissensions : & nous sommes prêts d'accorder (à l'exemple de notre très-cher pere) à notre avènement à la couronne, les gratifications, pour la satisfaction & sureté de nos bons sujets en général, & de tous les intérêts en particulier, que l'on jugera faire le plus à la paix & félicité de ce royaume. Nous déclarons en outre que nous nous emploierons entièrement à rétablir les parlemens de nos Etats dans leur ancien honneur & dignité, que nous conserverons leurs justes privileges, & que nous contribuerons à réparer les injures & affronts qui ont été faits aux membres de cette cour souveraine. Et parce que toutes les voies de jonction & de correspondance entre nous & nos bons sujets, sont maintenant empêchées par l'interposition de la force & de la puissance usurpée, qui, à présent, prédomine en ce royaume-là ; nous avons résolu de nous servir des expédiens qui seront nécessaires